

## Résolution intitulée "Pour que passe le Noctambus à Vermes"

Auteur : M. Daniel Joray, conseiller général

"Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les conseillers, notre village fait partie du Val Terbi et plus précisément de la commune du même nom, mais contrairement au reste de la vallée, les jeunes et les moins jeunes, n'ont pas la chance de pouvoir rentrer le week-end avec le Noctambus, car à Vermes il ne passe pas !

D'autres localités jurassiennes à la population similaire en bénéficient (Rebeuvelier, Châtillon, Bourri-gnon, etc...) Pourquoi pas Vermes ? Actuellement le dernier bus arrive au village à 18h48 😞.

Pour faire changer les choses auprès de Carpostal Suisse SA, respectivement auprès de l'Association du Noctambus jurassien et obtenir au moins deux courses de nuit les vendredis et samedis, des jeunes gens de Vermes ont demandé le soutien de la population et ont récolté les signatures d'une grande partie des habitants de notre village.

La fin de l'année scolaire approche et en juillet 2016, huit adolescents de Vermes vont quitter l'école et venir ainsi grossir le nombre de jeunes gens de notre village qui sortiront le week-end. Si chaque fin de semaine tous les parents concernés doivent rechercher leurs enfants ne serait-ce qu'à Vicques, cela engendrera beaucoup de déplacements de véhicules !

A une époque où les transports publics doivent être privilégiés (risques d'accidents, écologie, etc...) et par souci d'équité avec les autres villages du Val Terbi, le moment est venu d'agir.

Nous partons donc de l'idée que notre demande aura encore plus d'impact si nous pouvons compter sur le soutien de nos autorités communales.

C'est pourquoi, nous vous adressons notre pétition et résolution et vous invitons à examiner si notre requête a une chance d'aboutir.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de l'accueil favorable que vous réserverez à notre démarche et dans l'attente de vos nouvelles, nous vous présentons, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos cordiales salutations".

**Monsieur le Président** ouvre une discussion. Personne ne demande la parole.

**Votation:** A l'unanimité, la résolution intitulée "Pour que passe le Noctambus à Vermes" est acceptée. Le Conseil général transmettra cette résolution à qui de droit.

Monsieur **Daniel Joray** remercie les conseillers généraux de leur appui. **Monsieur le Maire** informe que la résolution sera transmise à l'Association du Noctambus jurassien qui sera à même de nous communiquer leur prise de position.